

Jean-François **ELIAOU**

DÉPUTÉ de l'Hérault



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Gignac, le 10 avril 2020

### Jean-François ELIAOU député de l'hérault salue l'augmentation des dotations de l'État aux collectivités territoriales de l'Hérault

L'annonce des attributions des dotations de l'État aux collectivités territoriales est déclinée chaque année, c'est un moment important pour nos territoires. Elle arrive cette année en temps et en heure attestant de la continuité de l'État malgré la pandémie. Ces dotations donnent aux collectivités territoriales et aux élus, qui ont un rôle clé aujourd'hui dans la gestion locale de la crise, des moyens pour préparer la sortie de crise notamment en matière d'investissements.

Je me félicite de la stabilité des dotations de l'État aux collectivités territoriales pour la troisième année consécutive. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est ainsi maintenue à son niveau de 2019, soit 27 milliards d'euros.

La dotation de solidarité urbaine (DSU) et la dotation de solidarité rurale (DSR), qui soutiennent les communes les plus en difficulté, voient leurs enveloppes augmenter chacune de 90 millions d'euros.

Pour les communes de l'Hérault, la DGF s'établit 219 millions d'euros en 2020, contre 214 millions d'euros en 2019, soit une augmentation de 5 176 762 €. **Ce sont 63 % des communes héraultaises qui voient leur montant de DGF progresser cette année.** La DGF moyenne par habitant des communes de l'Hérault est légèrement supérieure à la moyenne nationale, 169,50 € contre 164,8 €, témoignant de la solidarité de l'État envers les territoires ruraux. La DGF des intercommunalités de l'Hérault diminue quant à elle de 0,5% pour atteindre 92 298 018 € cette année. Cependant, 56% des intercommunalités héraultaises verront leur DGF progresser en 2020.

Les dotations de soutien à l'investissement des collectivités sont maintenues à leur niveau historiquement haut de 2019 : 2 milliards d'euros.

Pour la seconde année consécutive, la direction générale des collectivités locales (DGCL) a mis en ligne pour chaque commune le total des attributions toutes composantes réunies. Ces dotations sont issues du PLF2020 voté en décembre 2019.

Je salue ces annonces qui donnent de la visibilité aux acteurs locaux et les soutiennent au moment où les effets financiers du COVID-19 se confirment. Même si les collectivités les plus fragiles reçoivent déjà un soutien renforcé via la péréquation de ces dotations, la question de la solidarité financière entre l'État et les collectivités territoriales se posera certainement dans les prochains mois.

Contacts presse

Caroline Quiène – Assemblée nationale – Paris - [jean-francois.eliaou@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-francois.eliaou@assemblee-nationale.fr) - 06.38.50.83.68  
Edith Schmitt – Permanence parlementaire – Gignac [contact@jeanfrancoiseliaou.fr](mailto:contact@jeanfrancoiseliaou.fr) - 07.87.64.22.29